

Inscription obligatoire

Avant le 3 février 2014

Formulaire d'inscription
disponible sur le site internet :
www.polytech-montpellier.fr/STE



Tarifs pour une journée

Normal (conférence + repas)..... 80 €
Anciens diplômés..... Tarifs spéciaux*
Personnel et Étudiants de l'UM2..... Gratuit**

* cf. site internet

** Supplément repas : 25€

Chaque journée supplémentaire pour 30 € seulement !

Avec le soutien de :



Plan d'accès



■ Ecole polytechnique universitaire de Montpellier
Université Montpellier 2 – Bâtiment 31 – CC 419
Place Eugène Bataillon – 34095 Montpellier cedex 5
Tél. +33 (0)4 67 14 31 60

CONTACT

seminaires.eau@polytech.univ-montp2.fr
Justine Garcia : 06 69 55 43 63

www.polytech-montpellier.fr/STE
Secrétariat : 04 67 14 35 37

13^{ème} SEMINAIRE EAU

POLYTECH MONTPELLIER

Amphithéâtre Serge Peytavin, bâtiment 31, UM2



Mesures et incertitudes en
hydrométrie : débit et flux de
matière



Objectif zéro pesticide



Traitement des boues des stations
d'épuration des petites collectivités

Les 17, 18 et 19 février 2014

De 9h à 17h



Le 17 février

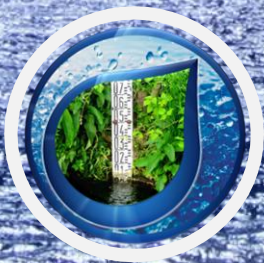
Mesures et incertitudes en hydrométrie : débit et flux de matière

Depuis de nombreuses années, une meilleure compréhension des méthodes de mesure des débits, des techniques de collecte et des transmissions de données s'est avérée fondamentale dans le cadre de la gestion des ouvrages hydrauliques et de la prévention des risques.

Le contexte réglementaire européen actuel a précisé les attentes et les besoins en matière de réseaux d'observation : qualité des eaux associée aux flux de polluants et de sédiments, prédétermination des extrêmes, gestion de la ressource et partage de l'eau, évolution du climat...

De manière à aborder ces différents aspects de l'hydrométrie, les thèmes abordés seront :

- La mesure en hydrométrie;
- La gestion des réseaux de mesure et la gestion des données;
- Les mesures, données et incertitudes.



Le 18 février

Objectif zéro pesticide

Une proposition de loi sur l'interdiction des pesticides en collectivités sera bientôt présentée au Sénat.

Les pesticides, encore largement utilisés par l'homme, contribuent à la pollution des cours d'eau, des nappes phréatiques et impactent à terme la santé humaine et la biodiversité. Face à ce constat, les pouvoirs publics lancent un plan national, ECOPHYTO 2018, qui vise à réduire de moitié la quantité de pesticide utilisée en France d'ici 2018 et à supprimer progressivement les molécules les plus dangereuses du marché.

Plusieurs questions seront abordées au cours de la journée: Quelles sont les méthodes alternatives ? Quelles stratégies mettre en place à l'échelle des espaces urbains pour réduire, voire supprimer, l'usage des pesticides ? Quel sera l'accompagnement des services de l'Etat?



Le 19 février

Traitement des boues des stations d'épuration des petites collectivités

Les collectivités ont le devoir de traiter et d'épurer leurs eaux usées. Face aux volumes croissants de boues et aux contraintes que connaît la filière épandage agricole, leur gestion apparaît comme un défi environnemental majeur en particulier pour les petites collectivités. Les boues extraites contiennent de fortes proportions en matières organiques et sont donc fermentescibles. En fonction de leur destination, elles font l'objet d'un traitement et d'un conditionnement destiné à en réduire le volume et à assurer leur stabilisation et leur hygiénisation. Aujourd'hui, un des objectifs est aussi la conversion en énergie des boues de stations afin de compenser les coûts d'exploitation des usines de traitement des eaux usées.

A quelle réglementation les petites collectivités sont-elles soumises lors du traitement des boues ? Quelles sont les filières possibles et selon quels critères de choix ? Quelles performances peuvent être attendues ?

